UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

MEMOIRE DE LICENCE

Le statut social de la femme dans l'*Emile ou de l'éducation* de Rousseau

Présenté par:

YACOUBOU Mohamed

Encadré par:

Dr ACCROMBESSI Mathieu

Assistant au

Département de philosophie

Sous la direction du:

Dr Ariane DJOSSOU SEGLA

(MC)

Année académique 2021-2022

A

Mon père BOUKARI Yacoubou

Ma mère SOULE Simiath

Remerciements

Mes sentiments de gratitude et de remerciements à Dieu le tout puissant pour sa faveur et sa victoire dans ma vie.

Je tiens aussi à dire merci à Mme Ariane DJOSSOU SEGLA ma directrice de recherche qui n'a pas ménagé son temps ni ses efforts pour l'encadrement de ce travail.

Je tiens à dire merci à tous mes parents et amis en particulier Amadou GARBA et Roufiath MAMA pour toutes leurs aides durant tout mon cursus.

A chacun et à tous, je dis ma profonde gratitude. Que le seigneur pourvoyeur de toutes grâces vous rende mille pour un, des bienfaits que vous m'avez comblés.

Sommaire

Introduction 1

Chapitre 1 : Présentation de l'*Emile* de Rousseau et bref aperçu de la doctrine féministe 3

1.1 Contexte d'écriture : les grands traits du XVIIIe siècle 3

1.2 Structure de l'*Emile* et Bref aperçu de la doctrine du féminisme 9

Chapitre 2: Rousseau et la condition féminine 16

2.1 Rousseau et la description de l'éducation des femmes 16

2.2 Finalité de l'éducation des femmes et le destin de la femme 22

Chapitre 3: Au-delà de la conception rousseauiste de la condition féminine 28

3.1 Portée et critiques de la conception rousseauiste de la condition féminine 28

3.2 Les droits de la femme et perspective de la réflexion sur la condition des femmes 34

Conclusion 40

Références bibliographiques 41

Table des matières 44

Résumé

Le XVIIIe siècle a été un siècle très déterminant dans l'évolution des questions philosophiques. Le rationalisme est la base de toutes ces questions qui se ramène à l'évolution des mentalités et des cultures humaines en général. Des auteurs comme Kant, Montesquieu, Diderot, ce sont illustrés dans ce cadre intellectuel et philosophique. Il en va de même de la personne de Rousseau qui est une figure importante de cette époque. Dans l'*Emile ou de l'éducation*, il pense une condition féminine qui est à la remorque de la condition masculine. Tout ce qu'il destine aux femmes reste dépendant de l'opinion et de l'autorité des hommes. Il y a inégalité dans ce cas. Néanmoins, on réalise qu'avec le temps, d'autres penseurs iront au-delà de cette perspective pour penser l'égalité entre l'homme et la femme.

Mots clés : Rousseau, *Emile*, la femme, inégalité, droit de la femme.

Summary

The eighteenth century was a very decisive century in the evolution of philosophical questions. Rationalism is the basis of all these questions that comes down to the evolution of human mentalities and cultures in general. Authors such as Kant, Montesquieu, Diderot, are illustrated in this intellectual and philosophical framework. The same is true of the person of Rousseau who is an important figure of that time. In Emile or education, he thinks of a feminine condition that is in the tow of the male condition. Everything it intends for women remains dependent on the opinion and authority of men. There is inequality in this case. Nevertheless, we realize that over time, other thinkers will go beyond this perspective to think about equality between men and women.

Keywords: Rousseau, Emile, women, inequality, women's rights.

Introduction

La condition humaine et en particulier la condition de chacun des deux sexes a fait objet de maintes réflexions. De Platon à Olivier Gazalé, une importante réflexion a été menée sur la condition des femmes, en rapport avec la société et l'époque de chaque auteur. Dans *La République*, Platon donne à lire une théorie qui permet au lecteur de prendre conscience de la potentialité conférée aux deux sexes qui existent naturellement[1]. La discrimination qui est conçue comme une donnée naturelle dans toutes les sociétés du monde peut s'estomper un tant peu soit à la lecture de cet ouvrage emblématique de l'histoire de la philosophie. Il en va de même de presque toutes les réflexions inscrites sous la bannière du mouvement du féminisme. En effet, le féminisme est devenu un mouvement important dans le jeu la pensée philosophique et sociologique à partir du XVII siècle notamment avec Poullain de la Barre[2] qui écrit *De l'égalité entre les deux sexes*. Ce qui est évident, c'est que le féminisme est une donnée manifeste des sociétés modernes. Mais, la réalité que côtoie ce mouvement est ce qu'on appelle notamment le patriarcat. C'est une forme d'organisation sociale dans laquelle l'autorité revient naturellement au sexe masculin. C'est d'ailleurs, cette réalité sociale qui a fait naître le mouvement féministe qui se signale comme moyen pour corriger ce que le patriarcat a commis comme erreur. Ce système ne manque de penseur comme son rival en a d'ailleurs. D'abord, on note au Moyen Age, dans la pensée ecclésiastique que la femme n'est pas dotée d'une âme[3]. Elle n'est pas humaine au même titre que l'homme. Son être est de la même valeur que celui des animaux. Ainsi, la femme se voit reléguée à un rang indésirable de l'échelle sociale. La femme et sa condition de vie sont devenues objet de débat sérieux à tous les siècles : voilà l'évidente la plus manifeste. C'est alors, ce qui motive notre travail de recherche

[1] Platon, *La République,* Paris, Flammarion, 2008, p. 375.
[2] Geneviève Fraisse, *La Raison des femmes,* Paris, Plon, 1992, p. 189.
[3] Léon ABENSOUR, *Histoire générale du féminisme,* Paris, Ressources, 1979, p. 160.

dans ce domaine en nous appuyant sur *L'Emile ou de l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau. Pour ce faire, nous avons formulé notre sujet de recherche comme tel : la condition de la femme dans l'*Emile ou de l'éducation* de Rousseau. L'objet de ce travail de recherche se dessine clairement à travers la problématique que nous proposons à cet effet : Comment penser la condition féminine avec Rousseau ? Rousseau valorise-t-il vraiment la femme ? Cette manière de voir les choses peut-elle encore nous servir aujourd'hui ? Cette conception de la condition féminine peut-elle valoir de nos jours ? A travers cette problématique, nous voulons essentiellement faire comprendre la pensée de Rousseau sur la condition de la femme. Seulement que au-delà de ce seuil d'analyse, nous entendons contextualiser cette pensée pour en tirer une compréhension qui pourrait nous aider à faire évoluer la pensée sur la condition de la femme. C'est pour cette raison que nous avons donné à notre mémoire une structuration tripartite : la première partie est consacrée à la présentation de l'ouvrage support de notre mémoire. Dans le second chapitre, nous avons pensé traiter fondamentalement de la question principale de notre mémoire. Le dernière chapitre s'intéresse à la portée et aux limites du raisonnement déployé au chapitre précédent.

Chapitre 1 : Présentation de l'*Emile* de Rousseau et bref aperçu de la doctrine féministe

Ce chapitre est consacré à la présentation de l'ouvrage sur lequel nous travaillons et notamment la doctrine du féminisme. Ceci nous permet de mieux réussir la présentation générale de notre travail.

1.1 Contexte d'écriture : les grands traits du XVIIIe siècle

Dans cette partie, nous nous efforcerons de montrer les grands traits du XVIIIe siècle et son rapport avec l'œuvre de Rousseau.

1.1.1 Contexte philosophique et scientifique

Le XVIIIe siècle, encore appelé le siècle des Lumières, est un moment important de l'histoire de la philosophie. C'est une période capitale pour entrer dans l'esprit de l'histoire de la philosophie et de la culture politique moderne. En effet, ce siècle est le moment de consolidation de nombreuses données philosophiques qui ont vu le jour après le Moyen Age. D'abord, le rationalisme du XVIIe siècle s'est beaucoup raffermi durant ce siècle. Dans tous les domaines, la raison est sollicitée et considérée comme un moyen important pour expliquer tout ce que les penseurs se mettaient en demeurent d'expliquer. Dans ce contexte, les penseurs comme Montesquieu, Benjamin Constant et d'autres ont œuvré pour le triomphe de la raison qui vient ici se poser comme la référence en matière de compréhension du monde[4]. Ce triomphe de la raison se manifeste mieux au niveau de la science. Même en Angleterre, on voit David Hume qui dans une certaine mesure reconnait ce fait tout en mettant l'expérience au-dessus de la raison[5].

Toujours du point de vue philosophique, il y a lieu d'évoquer cette belle dissertation faite par Kant sur la primauté de la raison. A la question « qu'est-ce

[4] Emile Bréhier, *Histoire de la philosophie*, Paris, Puf, 2010, p. 345.
[5] David Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Gallimard, 1976, p. 67.

que les Lumières »[6], il répond avec clarté et rigueur en montrant que les Lumières consistent à

> la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapable de se servir de son entendement (pouvoir de penser) sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable (faute) puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui[7].

Il est clair que les Lumières symbolisent la primauté de la raison. Les acteurs de ce moment ont fait de la raison la mesure de l'humanité de l'être humain. C'est dans notre capacité de nous servir de notre raison que réside notre humanité. Sans l'usage de la raison, nous sommes encore dans l'enfance de notre être.

Le XVIIIe siècle, pousse donc jusqu'à ses extrêmes conséquences le droit au libre examen par la raison qu'il applique à tous les problèmes. C'est d'ailleurs le seul aspect du cartésianisme qu'il retient. Les arguments utilisés par la raison lui sont fournis par la critique de Bayle, par la physique de Newton que Voltaire introduit en France, par la philosophie anglaise de l'expérience. Des abus trop évident excitent le zèle des philosophes dans leurs attaques contre l'Eglise et le régime politique. Tout est remis en question, y compris l'existence de Dieu. La révolution intellectuelle[8] est aussi poussée loin que dans l'œuvre de Diderot la négation de Dieu est manifeste[9]. Son ouvrage, *La Religieuse* consacre cette négation au point où on ne saurait penser qu'il y a un Dieu face à la puissance qu'il accorde à la raison. La raison est devenue quasiment le seul moyen pour faire valoir tout. Sans passer par la raison, rien ne vaut. On pourrait dire que, le XVIIIe siècle est le siècle du règne de la raison. Kant qui en est un penseur éminent ne dirait pas le contraire.

[6] Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris ? Larousse, 2013, p. 32.
[7] *Idem.*
[8] Timmy Oriol, *Hsitoire de la philosophie*, Paris, Nathan, 1979, p. 65.
[9] Cf. Dénis Diderot, *La Religieuse,* Paris, Gallimard, 1986.

La raison caractérise tout au siècle des Lumières. Les pensées qui sont élaborées en ce moment restent intimement redevable à cette faculté devenue la référence. Pour ce qui concerne la science, les travaux sont élaborés dans beaucoup de pays occidentaux afin de faire évoluer les connaissances scientifiques. Le travail qui se fait est de l'ordre de la science moderne. Autour de l'*Encyclopédie* de Diderot, les travaux sur la science s'ébauchent et se poursuivent à travers tous les domaines. La physique, la chimie comme tout le reste des domaines scientifiques sont concernés. On assiste à une floraison de travaux scientifiques. Ainsi, les prévisions cartésiennes se concrétisent, l'homme va à la conquête de la nature. Il cherche à dominer celle-ci en utilisant sa raison, l'homme s'est transformé en maître et dominateur de la nature tel que Descartes l'avait prévu.

Dans ce cadre précis, la science travaille à aider l'être humain à faire cette conquête dans la plus belle des victoires. L'empirisme anglais, à cet effet, s'est montré comme une participation à cette civilisation basée sur l'autorité de la science. On note par exemple chez Berkeley que la vision est une synthèse expérimentale des données sensibles de la vue et du toucher. En dehors de la perception, la réalité en soi est inconcevable et il n'y a pas d'idée de la matière. Etre, c'est être perçu, Berkeley ne nie pas l'existence du monde extérieur. La cohérence des impressions sensibles successives diffère du rêve. Leur vivacité diffère de celle des images. Il existe donc une réalité objective, qui est un ensemble de qualités sensibles, mais il n'y a pas de matière au sens d'une substance ou d'un substrat mystérieux de la sensation. La cohérence des perceptions, l'ordre et la finalité que nous y voyons viennent de Dieu et en prouvent l'existence[10].

La science et tout ce qui entre dans ce cadre font objet d'un grand intérêt pour les penseurs de ce siècle considéré comme l'époque d'une grande

[10] Timmy Oriol, *Op. Cit*., p. 66.

effervescence scientifique. De la philosophie à la science, la raison sert de fondement à ce qui est pensé ou élaboré par les penseurs. La philosophie, dans cet élan met en quarantaine la grandeur et l'existence de Dieu. Le rationalisme de la Renaissance et celui du XVIIe siècle vient se consolider en ce siècle charnière qui permet à l'époque de la modernité d'achever de se former. Il est donc plus facile de comprendre le sens des différentes orientations philosophiques et scientifiques du siècle des Lumières. La philosophie est devenue plus audacieuse et la science s'est vue plus libre d'explorer tout ce qui est explorable. Le cadre philosophique et scientifique de cette époque pourrait bien se présenter ainsi. Il reste maintenant à s'intéresser au contexte politique et culturel.

1.1.2 Contexte politique et culturel

Dans le siècle qui nous concerne, la culture politique était tout autre. La société occidentale connaissait une forme d'essor dans les mœurs politiques. Cet essor marque le dépassement des valeurs politiques existant jusque-là. En effet, avant le XVIIIe siècle, les choses étaient de telle sorte que les citoyens avaient moins de droit et moins de possibilité qu'il n'en faut. C'est justement ce qui explique cette affirmation de Rousseau dans du *Contrat social* : nul n'est au-dessus de la loi[11]. Cela veut dire que les hommes de ce siècle précédent avaient une marge d'action moins grande que celle que réclament ceux du siècle présent. C'est ce qui fait que XVIIIe siècle peut être considéré comme le siècle de la croissance des libertés. Parlant donc de la liberté, Kant observe que « un degré supérieur de liberté civile paraît avantageux à la liberté de l'esprit du peuple et lui impose néanmoins des limites infranchissables ; un moindre degré lui fournit l'occasion de s'étendre de tout son pouvoir »[12].

[11] Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation,* Paris, Flammarion, 2009.
[12] *Ibid.,* p. 40.

Les hommes ont besoin de plus de liberté. Ils veulent vivre conformément à leur nature : celle basée sur la liberté. C'est pour cette raison que Kant précise que

> une fois donc que la nature sous cette rude écorce a libéré un germe, sur lequel elle veille avec tout sa tendresse, c'est-à-dire cette inclination et cette disposition à la libre pensée, cette tendance alors agit graduellement à rebours sur les sentiments du peuple et pour finir elle agit même en ce sens sur les fondements du gouvernement, lequel trouve profitable pour lui-même de traiter l'homme, qui est alors plus qu'une machine, selon la dignité qu'il mérite[13].

Il est tout à fait clair que la liberté a bénéficié d'une considération bien plus réelle pendant ce siècle dit des Lumières. C'est ce qu'explique bien la révolution française du 1789 et les différents troubles qui ont jalonné ce temps. En effet, la révolution française constitue une manifestation de l'essentiel politique qui se dessinait en ce moment. Les différentes réclamations des révolutions se recoupent à l'idée de la liberté[14]. Ceci est un fait déterminant.

Même les philosophe politiques se sont aussi inscrits largement dans cette logique afin d'aider le peuple à comprendre où se situent ses intérêts les plus importants. Montesquieu dans *L'Esprit des lois*[15], Diderot à travers ses différents dialogues et bien d'autres penseurs comme Tocqueville ont contribué à nourrir l'esprit politique de cette époque en précisant les contours et les avantages que la liberté peut avoir pour la masse. Cela nous amène à prendre le cas de Diderot qui s'est fait incarcéré pour avoir défendu des idées qui semblent dangereuses pour le politique de ce temps. Cette résistance correspond à l'esprit général de ce moment qui semble être une mutation générale. Les uns et les autres avaient pour objectif d'agrandir leur champ de liberté. D'ailleurs, en lisant le *Contrat social* de Rousseau, on constate aisément ce fait. La liberté y est défendue de

[13] *Idem.*
[14] Michel Dénis, Noël Blayau, *Le XVIIIe siècle,* Paris, Armand Colin, 1970.
[15] Montesquieu, *De l'esprit des lois,* Paris, Gallimard, 2010.

manière absolue. C'est d'ailleurs l'une des idées qui ont rendu à cet ouvrage toute sa valeur politique et philosophique.

Le volet politique de l'histoire du XVIIIe siècle est aussi important qu'il est impossible de comprendre les siècles à venir sans débattre de cet instant considéré comme déterminant dans l'avancée des cultures politiques et sociales des siècles à venir. En effet, on voit que le XVIIIe siècle a phagocyté la tradition de l'oppression. Tout ce qui est favorisé dans ce siècle contribue au progrès des libertés. C'est ce qui ressort des analyses de Pierre Manent, l'autre des *Libéraux.* La liberté dans ses formes les plus élémentaires et les plus importantes, a été pensée et défendue en vue de rendre la société meilleure. Du coup, il n'est pas possible de vivre dans ce siècle avec les sentiments de soumission aveugle, puisque tout est mis en œuvre pour que les uns et les autres comprendre ce qui les attend, leur avantage dans la vie réelle.

Le XVIIIe siècle a donc prolongé les remarques sur le besoin de liberté, il en va de même de tout ce qui relève de la culture. Dans ce contexte où le rationalisme se consacre, la culture se popularise. Certains en arrivent à tout remettre en cause. Rien n'est plus valable si le peuple ne dit pas son mot. La culture de ce siècle est donc plus encline à la protestation qu'à l'acceptation passive des choses. On voit que le théâtre est devenu plus important en ce siècle précis. Molière travaille sur ce genre et a plus de succès. Les mœurs sont mises devant la scène afin que le peuple lui-même se mire dans ce qui se fait en son sein. Si Rousseau critique l'article de d'Alembert sur le théâtre, c'est justement parce qu'il craint que cet essor de la culture constitue un handicap pour la société entière. Mais cela sert au moins à montrer que la culture s'est enrichie avec les nouvelles manières qui ont été introduites dans sa manifestation.

Pour être plus précis, il faut dire que dès la fin règne de Louis XIV, l'esprit de la liberté entraîne dans le domaine artistique une réaction contre le « grand goût », auquel on préfère l'intimité, la commodité et de l'agrément. Une

partie de la bourgeoisie conquérante cherche à briller dans les caprices du style rocaille, tandis qu'une autre fraction de la classe ascendante, soucieuse de simplicité, prépare l'essor du néo-classicisme dans la seconde moitié du siècle. Mais précisément au XVIIIe siècle et en France, l'influence grandissante de la femme qui se manifeste à travers la mode des courbes se rencontre avec l'intérêt qu'inspirent les lignes bizarres et contournées que révèle l'histoire naturelle, et avec le goût des turquerie et chinoiseries, aux motifs tortueux, pour faire émerger une variété de baroque, allégée par le goût français, le style rocaille[16].

1.2. Structure de l'*Emile* et Bref aperçu de la doctrine du féminisme

A ce niveau, nous envisageons présenter l'*Emile* à partir de sa structure et finir par une brève présentation de la doctrine du féminisme.

1.2.1. Structure de l'*Emile*

L'Emile est un monument de l'histoire de la philosophie et une référence indispensable de la philosophie de l'éducation. Au début de ce livre, Rousseau présente les caractères naturels des choses de ce monde. Ainsi, au livre I, il précise que « tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses : tout dégénère entre les mains de l'homme »[17]. Cette toute première phrase montre toute la portée du développement qui va suivre. Le problème que Rousseau se propose de résoudre est que, pour lui, l'homme est responsable de la dégénérescence qui frappe tout ce qui sort des mains de la nature. Dans le *Contrat social,* il affirmait que l'homme est né libre, mais partout, il est dans les fers[18]. Le naturel est bon. Mais l'homme altère tout ce que la nature lui offre. Par exemple, Rousseau montre dans ce premier livre de l'*Emile* que l'homme

[16] Michel Dénis, Noël Blayau, *Op. Cit.*, p. 65-66.
[17] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.*, p. 81.
[18] Jean-Jacques Rousseau, *Contrat social*, Paris, Gallimard, 1976.

« force une terre à nourrir les productions d'une autre ; un arbre à porter les fruits d'un autre. Il mêle et confond les climats, les éléments, les saisons »[19].

Cette présentation de la nature originaire des choses par Rousseau est suivie de l'introduction de sa théorie de l'éducation. Dans ce sens, il présente le petit Emile, l'enfant qui vient de naître dans toute sa naturalité. Ainsi, il disserte sur les pleurs[20] et bien d'autres caractéristiques propres aux petits enfants. Le livre I est donc consacré à la présentation de la situation initiale de la théorie de l'éducation de Rousseau. C'est pour cette raison qu'il a dû emprunter les idées de nature originaire de l'homme avant de venir à l'existence humaine telle qu'elle se présente à ses débuts. Ce livre présente l'homme dans son enfance, c'est-à-dire tel qu'il apparaît à sa naissance et lorsqu'il commence à embrasser la vie avec l'aide de ses géniteurs. Les consignes de Rousseau, sont ici dans la logique de suivre la voie de la nature.

Dans le livre II, l'auteur de l'*Emile* nous présente une autre phase de l'éducation de l'être humain telle doit être au second âge de notre existence. Dès que l'enfant est capable d'avoir une volonté, Rousseau, recommande ce qui suit :

> maintenez l'enfant dans la seul dépendance des choses ; vous aurez suivi l'ordre de la nature dans le progrès de son éducation. N'offrez jamais à ses volontés indiscrètes que des obstacles physiques ou des punitions qui naissent des actions mêmes et qu'il se rappelle dans l'occasion[21].

On constate qu'à ce niveau que Rousseau suggère une éducation physique pure. A l'enfant, il ne faut jamais demander de faire ceci ou cela. Il faut le laisser se confronter à la nature. C'est cette manière de faire qu'il réussira à suivre la voie de la nature. Pour cela donc, il recommande aux parents cette attitude envers leur enfant : « ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon

[19] Jean-Jacques Rousseau, *Emile*, *Op. Cit.,* p. 81.
[20] *Ibid.,* p. 127.
[21] *Ibid.,* p. 147.

verbale, il n'en doit recevoir que de l'expérience ; ne lui infligez aucune espèce de châtiment, car il ne sait ce que c'est qu'être en faute, ne lui faites jamais demander pardon, car il ne saurait vous offenser »[22]. A ce stade de la vie humaine, Rousseau pense que la moralité n'est pas encore si nécessaire quant à son administration à l'être humain. L'homme à cet âge de sait pas ce qui mauvais ou pas. « Dépourvu de moralité dans ses actions, il ne peut rien faire qui soit normalement mal, et qui mérite ni châtiment ni réprimande »[23]. De même, Rousseau défend qu'on ordonne à l'enfant d'apprendre des choses par cœur. Ce qu'il doit apprendre doit se faire en suivant l'ordre naturel des choses. Ainsi, Rousseau trouve qu'il est ridicule d'apprendre l'histoire à des petits enfants de l'âge dont il est question au livre II de ce monument de la philosophie de l'éducation. Dans le même livre, Rousseau insiste sur le besoin de laisser l'enfant aller à la nature tel qu'il le peut, c'est-à-dire sans chercher à le munir de quoi sécuriser son contact avec la nature. « Qu'Emile coure les matins à pieds nus en toute saison par la chambre, par l'escalier, par le jardin. Loin de l'en gronder, je l'imiterai ; seulement, j'aurai soin d'écarter le verre »[24]. Bref, le livre II traite de l'éducation de l'enfant à l'âge de l'adolescence.

Dans le livre suivant, Rousseau met le cap sur le moment où l'enfant connaît un développement rapide dans sa croissance. Il précise donc que « a douze ou treize ans les forces de l'enfant se développent bien plus rapidement que ses besoins. Le plus violent, le plus terrible ne s'est pas encore fait sentir à lui ; l'organe même en reste dans l'imperfection et semble pour en sortir attendre que sa volonté l'y force »[25]. Dans la perspective d'une éducation beaucoup plus basée sur l'éducation, Rousseau insiste sur le principe de laisser l'enfant apprendre à travers les jeux de la nature. Ainsi, il précise, « je n'aime point les explications en discours ; les jeunes gens y font peu d'attention et ne

[22] *Ibid.,* p. 157.
[23] Idem.
[24] *Ibid.,* p. 226.
[25] *Ibid.,* p. 262.

les retiennent guère »[26]. Toutes ces idées laissent leur place à de nouvelles idées qui viennent donner au livre IV son contenu le singularisant. Ici, Rousseau s'intéresse aux passions humaines. Dans ce sens, il écrit que « c'est la faiblesse de l'homme qui le rend sociable ; ce sont nos misères communes qui portent nos cœurs à l'humanité »[27]. Dans l'ensemble, ce livre traite des penchants et des sentiments qui portent à la pitié ou à la morale. C'est même, le lieu pour Rousseau de revenir sur notre lien avec la divinité. Enfin, dans le livre V, Rousseau s'intéresse à la condition féminine et au lien de mariage qui sont des facteurs indispensables pour la perpétuation de la société. Sophie est le titre que porte ce livre. De façon résumée, pour Rousseau, la femme doit être éduquée de manière à ce qu'elle soit en mesure de servir l'homme. Dans l'esprit de Rousseau, la femme est appelée à seconder l'homme pour qui, elle est un partenaire pour la vie. C'est pour cette raison que son éducation doit être de nature à la rendre douce et soumise.

1.2.2. Bref aperçu de la doctrine du féminisme

Le féminisme est une doctrine consacrée à la défense et à la restauration de la dignité des femmes. C'est un mouvement de lutte d'abord qui a ensuite pris des allures de recherche scientifique. Aujourd'hui, le féminisme, bien que se trouvant dans beaucoup de domaines, est considéré comme une doctrine philosophique regroupant des hommes et des femmes qui réfléchissent sur la condition féminine. En effet, comme toutes les disciplines, le féminisme a sa propre histoire. Alors, pris comme une simple réflexion sur l'égalité entre homme et femme, le féminisme trouve des échos dans l'Antiquité grecque, particulièrement dans la philosophie de Platon[28]. Dans la cité idéale de Platon, les femmes ont les mêmes valeurs que les hommes. Platon les traite de la

[26] *Ibid.,* p. 285.
[27] *Ibid.,* p. 339.
[28] Cf. Platon, *Op. Cit.*

manière que les hommes. Il ne distingue pas des travaux ou manœuvres particulières pour certains et pour d'autres. C'est dans ce cadre qu'il est possible de lire une certaine égalité entre l'homme et la femme.

La pensée platonicienne peut donc paraître comme la source première de ce que les mouvements ultérieurs vont considérer comme une référence en matière de justification des idées devant servir à la constitution du féminisme. Léon Abensour nous en donne une description à valeur historique dans son *Histoire générale du féminisme.* Il écrit alors,

> comme les Doriens du Péloponèse, les Doriens de Crète conservent à leurs compagnes pouvoir et honneurs. Plus parfait qu'à Lacédémone, le communisme règne. Tous les citoyens donnent à l'Etat une partie de leurs revenus, et l'Etat assure leur nourriture. Des groupes d'hommes et de femmes sont constitués qui prennent leur repas dans les maisons communes. Une femme, à la disposition de laquelle on a mis quatre ou cinq esclaves publics, est le fonctionnaire chargé de l'organisation de ces repas. A elle revient la présidence de la table[29].

Mais pris comme mouvement de lutte contre l'inégalité, il faut venir dans les temps modernes pour y voir le point de départ du féminisme. Il est certes vrai que le Moyen Age est ici comme enjambé par cette présentation de la doctrine du féminisme, mais c'est manifestement aux temps modernes que la question du féminisme deviendra plus réelle. Le Moyen Age, sous l'autorité du Clergé a donné une image très basse de la femme. En fonction de ce que la bible stipule, les femmes ont été présentées comme des êtres faibles, de nature détériorée. Ce qui conduit les autorités de l'église à confiner les femmes au second rang. Dans les églises, les femmes n'avaient pas le droit d'être devant. On leur réservait les places qui sont en arrière à cause de leur impureté. Ce fait témoigne du fait que la femme au Moyen Age n'a pas bénéficié d'une bonne image ni d'un bon traitement.

[29] Léon Abensour, *Histoire générale du féminisme,* Genève, Ressources, 1979, p. 47.

Aux temps modernes, c'est contre cet idéal chrétien et le patriarcat de l'autre côté que le féminisme va s'inscrire dans l'histoire. Les hommes modernes vont penser contre l'église et le système du patriarcat : ceci à commencer par le XVIIIe siècle où les premières revendications débutent avec des femmes comme Marie Wollstonecraft, Grabielle Suchon, Olympe de Gouges et Marie Gourney. Ces femmes de la fin du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle pensent la condition féminisme en fonction de l'injustice qu'elles vivent de la part de la société à laquelle elles appartiennent. C'est ainsi que le féminisme se lance comme mouvement de lutte contre l'injustice faites aux femmes. *La Déclaration du droit des femmes*[30] qui a été publiée à cette date n'est rien d'autre que le signe de ce malaise qui frappait la société occidentale et bien d'autres sociétés comme l'Orient et les terres africaines où le phénomène en question perdure encore. L'histoire du féminisme à cette date se donne un but qui restera le même jusqu'à aujourd'hui. La défense des femmes et l'effort d'amener la société à travailler à l'amélioration de leur condition de vie constituent le point le plus haut des motivations de la lutte des féministes.

Le XVIIIe siècle a donc fondé ce mouvement dans ce qu'il va devenir et rester plus tard. Il faut attendre surtout le XIXe siècle pour que Simone de Beauvoir lance à nouveau de débat avec plus de vigueur. Dans son œuvre *Le Deuxième sexe*, la question de l'égalité des hommes et des femmes est posée de façon très incisive et c'est pour montrer l'origine sociale de ce problème que de Beauvoir a écrit ce livre[31]. A sa suite, on aura bien d'autres auteurs dans tous les pays qui reprendront la réflexion sur la question. A l'époque contemporaine, on identifie Olivia Gazalé qui a écrit *Le Mythe de la virilité*. Elle aussi met le cap sur les considérations sociales pour expliquer l'origine des inégalités qui existent entre les hommes et les femmes. Ce travail d'éclaircissement et d'argumentation s'inscrit dans la logique de ce Simone de Beauvoir a initié juste après la

[30] Olympe de Gouges, *Déclaration du droit de la femme,* Paris, Bélin, 2021.
[31] Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe,* Paris, Gallimard, 1986.

deuxième grande guerre. Dans le rang des hommes, il y a aussi des penseurs qui travaillent à faire comprendre les choses : en exemple, nous voulons ici citer Pierre Bourdieu. Dans sa *Domination masculine*, il revient sur cette construction sociale de la condition des femmes[32]. Selon lui, l'inégalité entre hommes et femmes est une question de société. Rien ne prédestine les uns et les autres à se dominer. Les hommes ont présidé à l'organisation de la société pour soumettre les femmes.

Autour de la littérature et de la pensée féministe, on compte aujourd'hui beaucoup d'auteurs. Parmi ceux, il y a en nombre important des universitaires. De Judith Butler à Mona Garcia en passant par Nelly Arcan, les femmes écrivent pour contribuer au débat sur la nature des relations qui existent ou qui doivent exister entre les hommes et les femmes. De la fustigation à la réserve, les positions sont variées. Ce qui fait qu'aujourd'hui, certaines femmes ne voient dans le féminisme qu'une escroquerie[33]. Rien n'est plus aussi hétérogène que les pensées et opinions qui sont forgées pour nourrir la pensée et le mouvement féministe. Une chose est sûre, c'est que ce mouvement a favorisé l'émancipation des femmes dans beaucoup de sociétés du monde.

[32] Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 2014.
[33] Hannah Rommée, *L'Escroquerie du féminisme contemporain,* Paris, 2019.

Chapitre 2 : Rousseau et la condition féminine

Ce chapitre vise à analyser la condition féminine selon que le pense Rousseau dans l'ouvrage que nous avons choisi d'étudier.

2.1- Rousseau et la description de l'éducation des femmes

Pour saisir ce que Rousseau pense de la condition des femmes, il faut nécessairement tenir compte de sa pensée éducative. C'est bien cette analyse que la partie suivante s'est donnée comme objet.

2.1.1. Le genre et la question de la nature

La question de l'éducation des femmes que décrit Rousseau dans l'*Emile* basée sur une logique toute naturelle. Rousseau procède à une démonstration qui lui permet de passer des faits naturels aux grandes bases de l'éducation qu'il réserve aux femmes[34]. C'est fondamentalement pour cette raison que Rousseau commence son chapitre réservé à cette question en s'intéressant aux différences qui existent entre l'homme et la femme. La question des différences nourrit donc fondamentalement ce que Rousseau pensera des femmes en ce qui concerne leur éducation. On lit derrière ce besoin de différenciation, une nécessité qui ne dit pas son nom : s'il faut concevoir une éducation pour deux sexes différents, il est tout à fait indispensable de tenir compte de leur différence pour penser un tel programme. C'est d'ailleurs ce qui détermine le comportement que toutes les sociétés ont envers les questions liées à l'éducation des femmes et des hommes en réalité.

Tenant compte donc de leur différence, les hommes sont éduqués autrement que les hommes. Leur constitution physique voire psychologique détermine cette éducation que les sociétés destinent aux uns et aux autres. Ainsi, pour revenir à Rousseau, celui-ci écrit :

[34] Raymond Trousson, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, PUN, 1992.

> voici donc une troisième conséquence de la constitution des sexes, c'est que le plus fort soit le maître en apparence, et dépende du plus faible ; et cela non par un frivole usage de galanterie, ni par une orgueilleuse générosité de protecteur, mais par une invariable loi de la nature, qui, donnant à la femme plus de facilité d'exciter les désirs qu'à l'homme de les satisfaire, fait dépendre celui-ci, malgré qu'il en ait, du bon plaisir de l'autre, et le contraint de chercher à son tour à lui plaire pour obtenir qu'elle consente à le laisser être le plus fort[35].

A travers cette citation, on remarque Rousseau introduit une des idées les plus répandues, à savoir la faiblesse des femmes. En effet, il est su de tous que les femmes sont ce que le commun des mortels appelle le sexe faible. C'est une des caractérises que beaucoup de sociétés leur reconnaissent. Les femmes sont des êtres de moindre compétence physique. Elles sont faibles et dotées de moins de capacités que les hommes. Cette caractéristique explique largement pourquoi les femmes n'ont pas droit aux mêmes occupations dans la société, que les hommes.

C'est pour continuer dans cette explication que Rousseau écrit que « ce qu'il y a de plus doux pour l'homme dans sa victoire est de douter si c'est la faiblesse qui cède à la force, ou si c'est la volonté qui se rend ; et la ruse ordinaire de la femme est de laisser toujours ce doute entre elle et lui »[36]. Il est aisé de comprendre ici que l'homme reste dans une logique de force en permanence, ce qui explique qu'il soit amené à douter de ses victoires. Cela montre que la force est la logique masculine. C'est une logique construite comme le démontre Olivia Gazalé dans son livre intitulé, *Le Mythe de la virilité*. Dans ce bel ouvrage, l'auteure contemporaine insiste sur la logique de la force physique des hommes qui ont fini par tout mettre sous le coup de l'idéologie[37].

Dans la même logique, Maïa Mazaurette et Damien Mascret font une lecture similaire des rapports des deux sexes dans les sociétés occidentales. Ils soutiennent que « les sociétés occidentales contemporaines procèdent à une

[35] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.,* p. 519.
[36] *Idem.*
[37] Olivia Gazalé, *Le Mythe de la virilité*, Paris, Pocket, 2019.

«excision culturelle du clitoris» dont le résultat n'est pas loin d'équivaloir à une excision physique puisque de nombreuses femmes et hommes ignorent ou n'envisagent pas que sa stimulation, sans recours à la pénétration, peut permettre d'atteindre l'orgasme »[38]. Cela explique que les hommes se conçoivent comme étant dans ensemble fait d'êtres puissants. Pour appuyer cette idée, Rousseau continue en soutenant que « l'esprit des femmes répond en ceci parfaitement à leur constitution : loin de rougir de leur faiblesse elles en font gloire : leurs tendres muscles sont sans résistance : elles affectent de ne pouvoir soulever les plus légers fardeaux ; elles auraient honte d'être fortes »[39]. Cela veut dire que la femme est le sexe faible. Ce fait en réalité ne dérange pas les femmes elles-mêmes. Elles en font au contraire une part d'elles-mêmes. Elles intériorisent leur faiblesse et consentent à être considérées comme des êtres dénués de puissance physique.

On convient donc que la force physique n'est pas le propre de la femme. Ce qui les caractérise est en même temps ce qui les différencie des hommes dans leur constitution. Il n'y a pas que cette différence physique, mais Rousseau fait état d'un autre caractère moral : la pudeur. En réalité, l'auteur fait remarquer que, Dieu, « en livrant la femme à des désirs illimités, il joint à ces désirs la pudeur pour le contenir »[40]. La femme a donc l'avantage de ne pas s'abandonner à des effronteries qui nous semble être de la honte dans l'ordre des considérations morales. Ainsi, il explique que « soit donc que la femelle de l'homme partage ou non ses désirs et veuille ou non les satisfaire, elle le repousse et se défend toujours, mais non pas toujours avec la même force, ni par conséquent avec le même succès »[41]. La femme, naturellement se tient à l'écart des faits brutaux. Sa personne originelle ne lui permet pas de se livrer à de pareilles choses. C'est pour cette raison que le discours sur la personne, en

[38] Maïa Mazaurette et Damien Mascret, *La revanche du clitoris*, Paris, La Musardine, 2019.

[39] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.,* p. 519.
[40] *Ibid.*, p. 518.
[41] *Idem.*

l'occurrence la différence des sexes, se présente comme une nécessité avant de débattre des questions du contenu de l'éducation des femmes.

Le préalable qu'il faut établir avant d'étudier l'éducation des femmes en relation avec leur condition, c'est d'abord la différence de nature entre l'homme et la femme. A cet effet, il faut savoir que l'homme diffère de la femme sur deux points essentiels : la force physique et l'autre la pudeur qui est un caractère moral de la femme. C'est ces points importants qu'il faut retenir avant d'aborder la question de la condition et de l'éducation des femmes chez Rousseau.

2.1.2 De l'éducation des femmes

Le programme éducatif que Rousseau conçoit pour les femmes correspond à ce qu'il pense de la condition féminine. D'abord, il se pose des questions sur ce fait : les femmes doivent-elles rester dans l'ignorance ? Doivent-elles être bornées aux fonctions du ménage ? Doit-on faire d'elles des automates ?[42] Ces questions annoncent que Rousseau veut inscrire sa pensée dans un débat que l'on rencontre dans presque toutes les sociétés. Pour donc répondre à ces questions dans leur ensemble, il énonce la nécessité de consacrer une partie de la vie des femmes à une éducation sérieuse. Alors, pour lui, la nature ne voudrait pas que les femmes manquent d'éducation aussi sérieuse qu'elle soit. Au contraire, « elle veut qu'elles pensent, qu'elles jugent, qu'elles aiment, qu'elles connaissent, qu'elles cultivent leur esprit comme leur figue »[43]. Pour commencer donc, il importe pour Rousseau de savoir que l'éducation ne peut faire objet de privilège pour une couche sociale seulement. Les deux sexes doivent profiter de l'instruction qui se donne dans la société. Les femmes ne doivent point vivre dans l'ignorance. Ce fait s'énonce chez Rousseau comme un principe formel avec lequel on ne peut guère s'amuser.

[42] *Ibid.,* p. 525.
[43] *Idem.*

Ainsi, il faut de l'instruction des femmes des moyens. En effet, il explique que « ce sont les armes qu'elle[44] leur donne pour suppléer à la force qui leur manque et pour diriger la nôtre. Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir »[45]. L'instruction des femmes est nécessaire. Dans le cas de cette analyse, il faut avoir que l'instruction des femmes se présente comme une manière de faire des femmes des êtres spécifiques dans la société, car Rousseau met l'accent sur ce qu'il convient que les femmes sachent. Cela veut-il signifier que les femmes ne doivent pas tout savoir ? C'est une chose possible chez Rousseau. Les femmes ne doivent pas tout savoir. D'ailleurs, il précise que les femmes doivent avoir peu de liberté dans leur éducation. Si « elles ont ou doivent avoir peu de liberté », c'est parce qu' « elles portent à l'excès celle qu'on leur laisse ; extrêmes en tout, elles se livrent à leurs jeux avec plus d'emportement que les garçons »[46].

L'éducation des femmes doit se faire dans la compression. C'est ce que Rousseau tente de faire comprendre en ces termes : « empêchez qu'elles ne se rassasient de l'un pour courir à l'autre ; ne souffrez pas qu'un seul instant dans leur vie elles ne connaissent plus de frein. Accoutumez-les à se voir interrompre au milieu de leurs jeux, et ramener à d'autres soins sans murmurer »[47]. Cette proposition s'explique selon l'auteur par le fait que les femmes sont inconstantes et elles de l'excès dans ce qu'elles font. C'est pour cette raison que les femmes doivent avoir des barrières dans leur éducation. Dans le processus de formation scientifique que social, les filles doivent faire l'expérience de la limitation. Il en va du type d'éducation que Rousseau leur destine. Elles ont droit à l'éducation mais pas à une éducation similaire à celle des hommes. Les filles doivent être préparées pour remplir un rôle de ménage. Rousseau de fait de ce rôle un esclavage, mais il le considère comme une tâcha capitale dans l'ordre de

[44] Ce pronom remplace Nature.
[45] *Idem.*
[46] *Ibid.*, p. 534.
[47] *Idem.*

l'harmonie sociale[48]. La fille et la poupée, c'est l'image type qui explique l'éducation nécessaire aux femmes. Le romancier africain, Abdoulaye Sadji montrait aussi ce fait dans son ouvrage *Maïmouna*. Le personnage principal, Mariam, dans son enfance est présenté comme une figure du féminin en milieu africain. Elle s'amuse avec une poupée à longueur de journée : elle lui apprend à s'habiller, elle lui apprend à saluer, à manger, à se socialiser[49]. C'est cette figure qui revient chez Rousseau. Cela signifie que l'éducation des filles doit les préparer pour occuper une place centrale dans l'ordre social. Rousseau le dit dans son livre, de cette façon : que deviennent les filles ? Des femmes. Que deviennent les femmes ? Des mères. Que deviennent les mères ? Des vieilles[50].

L'élaboration d'un plan d'éducation pour les femmes a conduit Rousseau à définir le rapport que les femmes doivent avoir avec la religion. En effet, l'éducation religieuse occupe une place de choix dans toutes les sociétés. C'est pour cette raison que Rousseau a tenu à dire son opinion sur la question. Selon l'auteur de l'*Emile,* « toute fille doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari. Quand cette religion serait fausse, la docilité qui soumet la mère et la famille à l'ordre de la nature efface auprès de Dieu le péché de l'erreur »[51]. La religion des femmes dépend de celle de la société. Dans ce cas précis, elles n'ont pas du tout le choix. Rousseau s'en remet à leur caractère pour expliquer ce fait. Les femmes sont incapables par elles-mêmes de comprendre ce que représente la foi. Elles ne sont pas en mesure de traverser les milles portes du domaine mystique pour aller jusqu'à l'idée de Dieu tel qu'il doit être su. Ainsi, il est inutile de vouloir laisser aux femmes la faculté de choisir ou de se conduire en ce domaine.

En conséquence, « pour enseigner la religion à de jeunes filles, n'en faites jamais pour elle un objet de tristesse et de gêne, jamais une tâche ni un devoir ;

[48] *Ibid.*, p. 634.
[49] Abdoulaye Sadji, *Maïmouna,* Paris, Présence Africaine, 2000.
[50] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.,* p. 548-549.
[51] *Ibid.*, p. 545.

par conséquent ne leur faites jamais rien apprendre par cœur qui s'y rapporte, pas même les prières »[52]. Rousseau trouve que les femmes doivent avoir un rapport très simple avec le domaine de la religion. Cette recommandation tient à la nature profonde des femmes. C'est pour cela que le catéchisme qu'il propose pour les femmes doit être un ensemble d'enseignement aussi simple que possible. « Un tel catéchisme ne sera bon que quand, sur les seules demandes, l'enfant fera de lui-même les réponses sans les apprendre »[53]. La simplicité, c'est ce que Rousseau recherche à travers l'éducation des femmes. Ce fait le conduit à faire cette proposition aux parents et aux gens de la société : « négligez donc tous les dogmes mystérieux qui ne sont pour nous que des mots sans idées, toutes ces doctrines bizarres dont la vaine étude tient lieu de vertus à ceux qui s'y livrent, et sert plutôt à les rendre fous que bons »[54]. L'éducation que Rousseau propose donc pour les femmes est une éducation très simple : qu'elle sociale ou religieuse, il ne vise que le simple, dans la norme de la réserve. Il faut une forme de discipline très stricte dans l'éducation afin qu'elles ne se compromettent pas avec le caractère très enthousiaste, enclines à l'excès. Eduquer une femme, c'est viser l'utile[55].

2.2. Finalité de l'éducation des femmes et le destin de la femme

Il s'agit pour nous de chercher à définir avec Rousseau la finalité de l'éducation des femmes, toujours en rapport avec le statut de la femme.

2.2.1. La question de la soumission et l'éducation des femmes

Le sort de la femme est décidé par toute la société. Les hommes et l'autorité sociale contribuent à donner aux femmes les directives selon lesquelles elles doivent interagir avec les hommes. Ce fait détermine aussi la relation des

[52] *Idem.*
[53] *Ibid.*, p. 546.
[54] *Ibid.*, p. 552.
[55] *Ibid.*, p. 533.

systèmes d'éducation avec le destin des femmes. En réalité, Rousseau se prononce sur cette question tout en estimant que les femmes ont un destin relatif à celui de l'homme. Il se défend en montrant que les femmes ont besoin d'être définies en fonction de ce que les hommes sont ou qu'ils veulent être. C'est ce fait qui explique la soumission qui devient la finalité de l'éducation des femmes telle que Rousseau la pense. Pour ce faire, il apprécie d'abord, voire fait l'éloge de la finesse d'esprit des femmes. Il reconnait qu'elles ont une finesse morphologique : elles sont tendres et délicates dans leur être physique. Une fois cela admis, il recommande que la première éducation des femmes soit une éducation liée aux agréments[56].

Pour les garçons, il insiste sur l'éducation physique, celui du corps. Mais pour les filles, il vise les agréments. Cette éducation a pour finalité d'amener la femme à plaire à l'homme[57]. L'une des finalités de l'existence des femmes, c'est de plaire : ainsi pouvons-nous comprendre le texte de Rousseau. Schopenhauer aussi reconnaîtra les mêmes finalités dans l'être de la femme. Il soutient dans *La Métaphysique de l'amour* que la nature a destiné les femmes à séduire les hommes pour accomplir le rôle de la reproduction[58]. C'est peut-être pour cette raison que Rousseau n'a pas cessé toute sa vie d'avoir des relations multiples avec les femmes de son époque : c'est compréhensible si on sait qu'il soutient que les femmes doivent être éduquées pour plaire. Il précise alors qu' « il ne suffit pas qu'elles soient estimables, il faut qu'elles soient estimées ; il ne suffit pas qu'elles soient belles, il faut qu'elles plaisent »[59].

Plaire, occupe une place importante dans le destin des femmes. Cela veut dire que les femmes doivent faire l'effort de ne pas être désagréables à travers l'image qu'elles donnent à voir d'elles-mêmes. Dans cet effort de penser la femme à travers l'image qu'elle doit refléter, Rousseau énonce ainsi sans le dire

[56] *Ibid.*, p. 527.
[57] *Ibid.*, p. 516.
[58] Schopenhauer, *La Métaphysique de l'amour,* Paris, 10/18, 1997.
[59] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.,* p. 526.

expressément la soumission de la femme. Plaire, c'est comme pour ramener l'être de la femme à une simple parure qu'on admire et qui n'a d'utilité que par ce fait de plaire. Dès qu'elle cesse de plaire, que pourrait-il arriver ? Cette question suggère toute la difficulté qu'il y a à réduire la femme à un simple rôle de plaire. Mieux, Rousseau va plus loin pour préciser que

> toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance[60].

C'est ainsi que Rousseau résume toute l'importance de l'éducation des femmes. En procédant ainsi, il confine les femmes dans un rôle aussi surprenant qu'étrange.

Faire d'un être humain, un objet de plaisir, c'est l'objectiver. Il confère à la femme un caractère réifié. Elle n'est plus rien d'autre qu'un objet de plaisir pour l'homme. On remarque l'effectivité de ce fait à travers le mode vestimentaire que l'humanité a destiné aux femmes : elles s'habillent de manière à exciter le désir de l'homme. Leur image passe en premier lieu. A la télévision les publicités de la mode viennent en appui à cette pensée qui veut voir dans les femmes des objets de plaisir. Seulement qu'au-delà de cette manière de faire plaisir, c'est aussi un effort de réduire la valeur de la femme. En lui demandant d'être toujours en fonction de ce que l'homme souhaite voir ou vivre, on réduit la femme à la valeur d'un simple instrument.

Demander que leur éducation soit un moyen pour leur inculquer de telles valeurs, c'est faire de cette éducation le lieu de formation de l'objet qui devient la valeur de la femme. Pour tirer une leçon de ce fait, il explique que « l'empire des femmes n'est point à elles parce que les hommes l'ont voulu, mais parce que

[60] *Idem.*

ainsi le veut la nature : il était à elles avant qu'elles parussent l'avoir »[61]. Le destin de la femme reste intimement lié à celui de l'homme. Rousseau y voit une relation de dépendance. La femme dépend de l'homme : sans l'homme sa vie n'aurait pas de sens.

Dans la même logique, il prépare la femme à être le moyen de la survie de la société : il lui accorde un rôle très simple, celui de la reproduction. Du moment où la femme est femme,

> il lui faut du ménagement durant sa grossesse ; il lui faut du repos dans ses couches ; il lui faut une vie molle et sédentaire pour allaiter ses enfants ; il lui faut, pour les élever, de la patience et de la douceur, un zèle, une affection que rien ne rebute ; elle sert de liaison entre eux et leur père, elle seule les lui fait aimer et lui donne la confiance de les appeler siens[62].

La femme doit donc sa raison de vivre à ce devoir de s'occuper de la famille. Derrière cette fonction, il est tout à fait remarquable que les femmes doivent être dans un rôle non de premier plan mais de second plan. C'est dans cette logique qu'il faut les inscrire selon la logique de Rousseau.

2.2.2. Sophie : figure de la femme idéale

Le portrait de la femme idéale qui apparaît sous la plume de Rousseau ne s'éloigne pas des préliminaires qu'il a écrits sur les femmes en général. En réalité, Sophie est considérée comme la compagne ou du moins l'épouse destinée à accompagner Emile dans sa vie. La position que Sophie doit occuper aux côtés d'Emile correspond selon Rousseau à l'idéal vers lequel une femme doit tendre pour être une véritable femme. Ainsi, Rousseau recommande que Sophie se méfie de la mode. Pour lui, la mode n'est pas un idéal à suivre. La

[61] *Ibid.*, p. 520.
[62] *Ibid.*, p. 519.

femme doit choisir sa vie[63] en fonction de ses profondes aspirations. Donc la mode n'est pas la bienvenue dans la vie d'une femme selon l'auteur. C'est pour les mêmes raisons qu'il déconseille plus pages avant, que les femmes s'aventurent à Paris. En amenant d'innocentes femmes dans le ventre de Paris, elles vont se corrompre et devenir des femmes sans mœurs.

Cette même problématique se trouve dans *Lettre à M. D'Alembert*. Rousseau condamne les mœurs de son temps en insistant sur le cas des femmes[64]. La pudeur et presque l'innocence, c'est ce que Rousseau pour les femmes. Pour lui, une femme doit être très sobre dans sa vie et éviter toute forme d'exubérance dans sa conduite. Dans ce cas, les femmes sont appelées à vivre dans la mesure, le réserve et toute ce qui renvoie à la modération. Point de femme dans l'espace public : elles doivent être des personnes chargées garder la maison. D'où le besoin d'une conduite très sobre.

Parmi les qualités que Rousseau exige de la femme, il y a la délicatesse[65]. Rousseau exige que la femme fasse preuve de délicatesse : Sophie doit se montrer délicate. Pour cela, il parle de Sophie en ces termes : « le travail qu'elle préfère à tout autre est la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable, et où les doigts s'exercent avec plus de grâce et de légèreté. Elle s'est appliquée aussi à tous les soins du ménage »[66]. La femme doit faire preuve de délicatesse. Le lecteur a comme impression que Rousseau destine les femmes à être des objets de la sensualité des hommes, parce qu'avec ces qualités, il est tout à fait remarquable que les femmes n'ont pas le droit être comme les hommes : impossible d'être rude ou de pouvoir manifester la puissance au besoin. Ce n'est pas pour rien que Rousseau revient à chaque fois sur les activités du sexe féminin. Dans son discours, il y a une discrimination notoire qui s'exprime aussi ouvertement que possible.

[63] *Ibid.*, p. 570.
[64] Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert*, Paris, Gallimard, 1987.
[65] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.,* p. 571.
[66] *Idem.*

Dans la logique de cette délicatesse et de la coquetterie qu'il exige des femmes, il ajoute que, « entre les devoirs de la femme, un des premiers est la propreté ; devoir spécial, indispensable, imposé par la nature. Il n'y a pas au monde un objet plus dégoûtant qu'une femme malpropre, et le mari qui s'en dégoûte n'a jamais tort »[67]. Ce texte de Rousseau montre toute la nécessité dans laquelle se trouvent les femmes d'être propre et par-delà la propreté, l'obligation d'être belle. Il est indispensable à la femme d'être présentable pour être une véritable femme. Sans la propreté, il n'y a pas de raison de croire qu'une femme est une femme. Dans le cas contraire, les hommes ont le droit, selon rousseau de les traiter comme ils l'entendent. Cette philosophie met les hommes au-delà des femmes qui sont ici objectivée comme des êtres sans valeur intrinsèque. Chez Rousseau, ce fait est une évidence.

D'ailleurs, Rousseau oblige Sophie à être fidèle à Emile[68]. C'est une autre qualité que la femme doit avoir. Les femmes doivent vivre en fonctions de ce que les hommes désirent d'elles. Il revient à dire par là que les femmes ont un destin lié à celui des hommes. Mais leur destin dépend de celui des hommes[69]. La fidélité est un trait indispensable qu'une femme doit avoir. Sans ce caractère, la femme perd toute sa valeur, car Rousseau montre que le destin et la valeur de la femme dépend du jugement des hommes sur elles. La fidélité est le trait par lequel, les femmes sont appelées à vivre derrière les hommes. Les hommes deviennent leurs maîtres et elles, elles restent les enfants des hommes. C'est cette interprétation qui ressort de la lecture du Coran par les théologiens musulmans mais que condamne par exemple la féministe Asmat Lamrabet. En Orient comme dans beaucoup de sociétés du monde, la femme est comme l'enfant de l'homme[70].

[67] *Ibid.*, p. 573.
[68] *Ibid.,* p. 582.
[69] *Ibid.,* p. 518.
[70] Lamrabet Asmat, *Islam et femmes*, Paris, Gallimard, 2018.

La dernière qualité que nous avons retenus parmi tant d'autres est celle que Rousseau énonce dans cette citation que nous faisons de son livre : « j'aimerais encore cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit, qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente »[71]. Pour Rousseau, une femme peu instruite peut bien remplir sa fonction de femme qu'une autre dont l'instruction est très poussée. Il précise alors, que « une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde »[72]. Une femme ne doit pas être très instruite, demeurer quelque peu dans l'ignorance vaut mieux pour elle.

[71] Jean-Jacques Rousseau, *Op. Cit.,* p. 592.
[72] *Idem.*

Chapitre 3 : Au-delà de la conception rousseauiste de la condition féminine

Ce dernier chapitre est réservé à une réflexion allant au-delà de la perspective rousseauiste de conception de la condition humaine.

3.1. Portée et critiques de la conception rousseauiste de la condition féminine

A ce niveau de notre travail, il s'agit de montrer en quoi cette pensée de Rousseau sur la condition féminine a eu un impact sur les penseurs et sur le monde qui va lui survivre.

3.1.1. Portée philosophique de la conception rousseauiste de la condition féminine

Ce que pense Rousseau de la condition féminine constitue une contribution philosophique majeure de la condition féminine. On ne refuse pas que cette contribution à ses propres limites, mais avant de devenir à ces limites, il est indispensable de préciser en quoi elle a de mérites du point de vue philosophique et social. Du point de vue philosophique, l'apport de Rousseau est capital dans le sens où, ce dernier a pu dépasser le cadre de la pensée médiévale de la condition féminine. En effet, le Moyen Age a considéré la femme comme l'incarnation du diable. Le mythe de la *Genève* est le texte fondateur d'une telle conception de la condition féminine. A partir de cet instant, la femme est vue comme une saleté qui forme un contraste avec la vie de l'homme. La femme était prise pour la partie la plus infâme de l'humanité. Le péché originel a fait d'elle une souillure. Ainsi, Tertullien, un théologien médiéval s'écrie : « femme, tu es la porte du diable. C'est toi qui as persuadé celui que le diable n'osait attaquer en face. C'est à cause de toi que le fils de Dieu a dû mourir ; tu devrais toujours t'en aller vêtue de deuil et en haillon ! »[73].

[73] Tertullien, in Léon Abensour, *Op. Cit.,* p. 85.

Cette remarque du Célèbre théologien sonne comme une condamnation éternelle. La femme n'a pas sa place dans la société, à cause de sa souillure qui fait qu'elle peut davantage faire perdre la société. Cette conception est aussi radicale que la femme ne peut même pas prétendre être un être humain : elle est une simple souillure. Rien ne peut lui donner la possibilité de vivre côte à côte avec l'homme. Au pire des cas, elle est antisociale. Ce serait donc très dangereux de vouloir donner une place à la femme dans la société. Dans cette même logique, les hommes d'église sont allés jusqu'à croire que la femme n'a pas une âme, elle n'est pas différente des animaux qui sont dans la brousse. On a là une conception difficile à cerner dans le cadre des études féministes. C'est de ces conceptions qu'on peut partir pour situer la contribution de Rousseau à la réflexion sur la condition féminine. Où se situe donc la contribution de la conception rousseauiste de la condition féminine ?

Rousseau développe une conception de la condition féminine en évitant toute pensée aussi radicale que ce que les médiévaux ont pensé. Ainsi, il conçoit une condition féminine à l'abri de toute violence. Cela rappelle les violences auxquelles les femmes sont soumises dans la Chine ancienne. Olivia Gazalé, dans son ouvrage *Le Mythe de la virilité* rapporte ces informations pour montrer toute la violence qui sert de fondement à la condition féminine[74]. Le lecteur ne remarque pas une telle incitation chez Rousseau. Sophie, à aucun moment des recommandations de Rousseau ne fait objet de brutalité. La condition naturelle que Rousseau lui enjoint montre que la femme doit vivre selon la voie de la nature et non dans des brutalités qui rappellent la sauvagerie humaine à l'état de nature. Ainsi, on doit reconnaître à Rousseau cette pensée dénuée de toute incitation à la brutalité contre la femme. C'est un aspect capital de ce que Rousseau a pensé et qui doit nécessairement lui être reconnu comme sa contribution à la définition de la condition féminine. Pas de brutalité envers la

[74] Olivia Gazalé, *Op. Cit.,* p. 230.

femme. Point de violence contre les femmes. Ce sont ces éléments capitaux qui forment les premières données de la contribution de Rousseau à la pensée de la condition humaine.

De l'absence de brutalité, on peut passer à la recommandation du respect que Rousseau décrète pour les femmes. Les hommes doivent respecter des femmes pour que la société bénéficie d'une harmonie évidente. On voit que Rousseau a de la femme une idée très belle jusqu'à un certain point : les femmes ne doivent pas faire objet d'irrespect. Les hommes ont besoin de leur reconnaître une certaine valeur qui repose sur la nécessité de la femme dans la société. C'est peut-être dans cette logique que Laetitia Bucaille fait cette remarque contemporaine qui montre la prise en compte des femmes dans certains domaines de la vie sociale : Ces différents regards sur les femmes dans les conflits contribuent à les maintenir dans un rôle de victimes par excellence de la guerre. Pourtant, ce sont aussi parfois des combattantes, des individus qui infligent une violence à l'adversaire. Et si elles sont beaucoup moins nombreuses que les hommes, leur engagement ne peut se réduire à un phénomène de déviance ou de manipulation. Il est même persistant dans le temps et dans l'espace : de Jeanne d'Arc et Kahina aux « Amazones » libyennes, en passant par les soldates, parfois travesties, des armées de la Révolution et les républicaines espagnoles, ces femmes, figures mythiques mais souvent anonymes, montrent une détermination à se battre et une aptitude à se confronter à la brutalité et à la mort. Il convient donc de dégager quelques pistes pour comprendre dans quelles circonstances les femmes sont amenées à faire la guerre et comment elles la font. Tout en recourant à une perspective de genre, je ne m'y limiterai pas car je considère que l'objet est double : je tâcherai en effet de saisir ce que la conduite de la guerre révèle de la condition féminine et des

rapports de genre et je m'interrogerai sur ce que l'étude des combattantes nous apprend sur les conflits[75].

Le respect est donc la part que les hommes doivent aux femmes. Ce qui ne les empêche pas de vivre, selon Rousseau, chacun en accord avec les exigences de son sexe. Du point de vue social, Rousseau demande à la femme d'être sobre dans son être. La pudeur est la chose qu'il réclame aux femmes, cela signifie que les femmes ont besoin d'être modérée dans ce qu'elles veulent être. Ainsi, il n'y a pas besoin pour une femme d'être trop accrochée à son image, ni à ce qu'elle laisse voir d'elle-même. Ce qui importe, c'est qu'elle soit d'une moralité irréprochable. La femme a besoin d'être morale pour le bien de la société, car c'est à elle que revient l'éducation des enfants dans la société.

3.1.2. Limites de la conception rousseauiste de la condition féminine

Tout ce que Rousseau a pensé au sujet de la femme n'est pas juste. D'un certain point de vue, cela est contestable, c'est-à-dire qu'on peut, avec raison prendre de recul face à ce que pense l'auteur de l'*Emile.* Rousseau pense que les différences entre l'homme et la femme fondent la supériorité de l'homme sur la femme. Cela veut dire que l'inégalité de la femme face à l'homme est une chose naturelle. C'est justement dans ce sens que Condorcet écrivait ceci : Que les femmes soient ce qu'on pense d'elles, « cette observation est plus vraie, mais elle ne prouve rien ; ce n'est pas la nature, c'est l'éducation, c'est l'existence sociale qui causent cette différence »[76]. Cet auteur du XVIIIe siècle va donc au-delà de ce que Rousseau a pensé pour montrer que c'est l'éducation qui fonde l'infériorité des femmes face aux hommes. Pour aller plus loin, il explique que

[75] Lætitia Bucaille, « Femmes à la guerre. Égalité, sexe et violence », in *Critique internationale,* N° 60, 2013, p. 10.

[76] Nicolas de Condorcet, *sur l'admission des femmes au droit de cité, 3 juillet 1790,* p. 8.

« l'infériorité et la supériorité se partagent également entre les deux sexes »[77]. Il n'y a donc pas lieu de croire que les hommes sont en général supérieurs aux femmes. Cela est à considérer dans les détails si non, il y aurait erreur dans la conception des choses.

Les femmes ne sont pas nature inférieures aux hommes, si non elles ne pourraient pas s'inscrire dans la logique d'un certain nombre de choses que font les hommes aujourd'hui. C'est ce qui ressort de l'analyse de Bucaille que nous avons cité plus haut : la question des femmes dans les conflits armés n'est pas l'exclusive d'une démarche féministe ou d'une approche en termes de genre. Comme le rappelle Pauline Schmitt-Pantel dans son étude sur la différence des sexes dans l'Antiquité, la prise en compte par les historiens de « la place des femmes n'a pas forcément pour but une quelconque réhabilitation des femmes », mais, en analysant « l'ensemble des rôles assumés par les deux sexes », en saisissant leur articulation, on peut « en tirer toutes les conséquences pour l'interprétation du système social ». De manière analogue, l'étude des parcours de femmes combattantes permet de mettre en relief certaines dynamiques du conflit, à savoir, d'une part, l'affaiblissement, voire la disparition de la frontière entre espace public et espace privé, d'autre part, les choix de recrutement des organisations combattantes s'inscrivant dans une stratégie plus large de conduite de la guerre[78]. La grandeur de l'homme est une invention sociale. Maria Deraismes disait exactement la même chose en écrivant que « Nous voyons dans l'homme et la femme identité de composition. Pétris du même limon, de la même argile, animé du même souffle, il y a équivalence dans les deux. L'infériorité des femmes est une invention humaine, c'est une fiction sociale »[79]. Il faut toujours questionner la société et non la nature pour comprendre le

[77] *Idem.*
[78] Lætitia Bucaille, *Op. Cit.*, p. 11.
[79] Maria Deraismes, *Eve dans l'humanité*, Paris, Editions indigo, 1990, p. 67.

problème de l'infériorité de la femme face à la grandeur dont jouit l'homme dans la société.

Dans son texte, Rousseau rejette la culture trop poussée des femmes. Pour lui, il n'est pas opportun que les femmes soient beaucoup cultivées. Elles doivent l'être dans la juste mesure du besoin. Cette conception relève d'une discrimination négative. Il est malveillant de réduire toute une couche sociale à une moindre éducation. Selon Gorge Sand, ce fait est un crime contre nature. Alors, elle le dit ainsi : « Quel est donc ce crime contre nature de tenir une moitié du genre humain dans une éternelle enfance ? »[80]. L'éducation doit être donnée aux femmes comme aux hommes dans le but de permettre à la société entière d'être éduquée, autrement, ce serait comme si la société se levait contre elle-même. L'éducation est une chose indispensable à toute la société, puisque ce sont tous les hommes qui contribuent à son rayonnement, il est obligatoire de donner l'instruction à tous sans discrimination.

Dans la perspective de relever les insuffisances de la conception de Rousseau, de la condition féminin, on peut mettre un accent sur la soumission qu'il préconise. Rousseau estime que les femmes ne valent que par l'opinion que les hommes se font d'elles. Il est à comprendre par-là que les femmes ont un destin qui dépend de la volonté et de l'opinion des hommes. Cette philosophie fait dépendre entièrement l'être de la femme du désir de l'homme. Cela efface nettement toute la valeur de la femme et la réduit par la même occasion à vivre sous la dépendance de l'homme. C'est de là aussi que découle la soumission de la femme à l'homme. Cette thèse est très bien développée et défendue par Rousseau.

Mais à considérer les choses de plus près, on est amené à rejeter une telle conception. C'est bien sûr ce que fait Simone de Beauvoir en signifiant ceci :

[80] Georges Sand, *Lélia*, 1839.

> il faut que la femme comprenne que les échanges se règlent selon la valeur que la marchandise offerte revêt pour l'acheteur, et non pour le vendeur : on l'a trompée en la persuadant qu'elle possédait un prix infini, en vérité, elle est pour l'homme seulement une distraction, un plaisir, une compagnie, un bien inessentiel ; il est le sens, la justification de son existence à elle[81].

Le rôle de gardien de la maison que Rousseau réserve à la femme explique toute la place qu'elle prend dans les liens du mariage. La femme doit vivre dans foyer pour valoir dans la société. C'est à cette condition qu'elle peut prétendre vouloir faire partie de la société. Tout ceci montre que la femme a sa valeur par l'entremise du lien de mariage. Cette conception est comme une arme que les hommes ont forgée pour maintenir les femmes dans l'infériorité et la dépendance.

D'ailleurs, il est à faire remarquer que les féministes ont fini par forger l'idée selon laquelle les différences sexuelles et morphologiques ne constituent pas une raison majeure pour réduire certains à un rang subalterne. Tout dépend des efforts que chacun (hommes et femmes) fait individuellement pour acquérir une notoriété dans la société. Ainsi Marie-Jo Bonnet fait comprendre que « on naît femme. Et on n'est pas obligée de le rester »[82].

3.2. Les droits de la femme et perspective de la réflexion sur la condition des femmes

Dans cette partie, nous ferons un développement basé sur les perspectives liées à la condition féminine.

3.2.1. Les droits de la femme et la condition féminine

[81] Simone de Beauvoir, *Op. Cit.,* p. 365.
[82] Marie-Jo Bonnet, *Le Point*, 2018, p. 82.

Les droits sont des règles qui décrivent les libertés garanties pour chaque personne et les devoirs liées à ces libertés— qu'il s'agisse de ce que les personnes peuvent espérer obtenir d'une part, et ce qu'elles sont autorisées à faire d'autre part. D'abord, Le droit au travail des femmes comprend l'accès non discriminatoire des femmes aux emplois et l'égalité de rémunération avec les hommes. Il s'agit d'une égalité en ce qui concerne l'accès au travail. Ce que Rousseau refusait dans sa fameuse argumentation sur la condition féminine.

Ensuite, nous avons le droit à un revenu égal. En effet, l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes dans les pays de l'OCDE se resserre mais à un rythme très lent. Il passe de 14,5 % en 2010 à 13,5 % en 2019. À l'inverse, dans le reste du monde, l'égalité se dégrade en moyenne. Cela signifie que les progrès mondiaux vers la réduction de l'écart salarial sont au point mort. La Corée présente le plus grand écart salarial entre les sexes avec 34,1%, suivie du Japon avec 24,5% et d'Israël avec 21,8%. La Belgique présente l'écart le plus faible avec 3,7%, la Grèce avec 4,5% et le Costa Rica avec 4,7%. En 2019, le revenu annuel moyen des femmes dans le monde est de 11 500 USD, contre 21 500 USD pour les hommes. Ces écarts sont très souvent accentués dans le secteur informel.

Les raisons sont multiples. Tout d'abord, les femmes sont fortement représentées dans de nombreux emplois qui ont été remplacés par l'automatisation, sont sous-représentées dans les rôles technologiques émergents et elles assument une part disproportionnée de travail de soins aux enfants et aux malades. En outre, dans de nombreux pays, les femmes sont désavantagées pour accéder au crédit, à la terre ou aux produits financiers, ce qui les empêche de créer une entreprise ou de gagner leur vie en gérant des actifs.

Dans la même perspective, on peut évoquer le droit à l'éducation. En réalité, La Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement interdit "toute distinction, exclusion, limitation ou

préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance, ayant pour but ou pour effet d'annuler ou de compromettre l'égalité de traitement dans l'éducation". Si le droit des femmes d'accéder à l'enseignement universitaire est reconnu comme très important, il doit être complété par une formation aux droits de l'homme, à la non-discrimination, à l'éthique et à l'égalité des sexes, pour que le progrès social soit possible. L'accès à l'éducation est un enjeu essentiel de l'égalité filles-garçons dans le monde.

Même le droit à la sécurité fait partie des indispensables des droits de la femme. Alors, la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes déclare que «la violence à l'égard des femmes est une manifestation de relations de pouvoir historiquement inégales entre les hommes et les femmes» et «la violence à l'égard des femmes est l'un des mécanismes sociaux cruciaux par lesquels les femmes sont contraintes à une position subalterne par rapport aux hommes. La Convention d'Istanbul considère la violence à l'égard des femmes comme une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination. Elle désigne tous les actes de violence sexiste qui entraînent ou sont susceptibles d'entraîner des préjudices ou souffrances physiques, sexuels, psychologiques ou économiques pour les femmes, y compris les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée. Certaines formes de violence à l'égard des femmes résultent de longues traditions culturelles : crimes d'honneur, violence liée à la dot, mutilations génitales féminines. La violence à l'égard des femmes est considérée par l'Organisation mondiale de la santé comme «un problème majeur de santé publique et une violation des droits humains des femmes».

On ne peut pas faire cas de ces droits sans évoquer le droit à la reproduction. Les droits liés à la reproduction sont des droits et libertés juridiques relatifs à la reproduction et à la santé reproductive. Ces droits ont été

entérinés par le *Programme d'action sur vingt ans du Caire* adopté en 1994 à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au Caire et par la Déclaration et le Programme d'action de Beijing en 1995.

Dans les années 1870, les féministes mettent en avant le concept de *maternité volontaire* comme une critique politique de la *maternité involontaire* et expriment le désir d'émancipation des femmes. Les défenseurs de la maternité volontaire désapprouvent la contraception, arguant que les femmes ne doivent avoir des relations sexuelles qu'à des fins de procréation et plaidant pour une abstinence périodique ou permanente.

Les droits liés à la reproduction représentent un concept large, qui peut inclure tout ou partie des droits suivants : le droit à un avortement légal et sécurisé, le droit de contrôler ses fonctions reproductives, le droit d'accéder à des soins de santé reproductive de qualité et le droit à l'éducation et l'accès aux soins afin de faire des choix reproductifs sans coercition, discrimination ni violence[41]. Ils comprennent l'éducation sur la contraception et les infections sexuellement transmissibles, celui de ne pas subir de mutilations génitales féminines (MGF), d'avortement forcé et de stérilisation forcée. La Convention d'Istanbul reconnaît ces deux droits à l'article 38 - Mutilations génitales féminines et à l'article 39 - Avortement forcé et stérilisation forcée. Dans les années 1960, les militants des droits reproductifs exigent le droit à l'autonomie corporelle des femmes. Ces mouvements sociaux conduisent à l'obtention d'un accès légal à la contraception et à l'avortement au cours des décennies suivantes dans de nombreux pays

3.2.2. Perspectives actuelles de la réflexion sur la condition des femmes

Ces derniers temps, plusieurs événements sont venus enrichir les débats sur la parité. Il y a d'abord eu le film *La Domination Masculine* de Patrick Jean. Cet objet cinématographique est pour le moins particulier et, il faut bien

l'admettre, quelque peu militant. Caractéristique que son auteur assume pleinement. Curieux en quête d'objectivité, passez votre chemin…Cependant, il serait dommage de condamner le fond sur la forme. Militant, certes, mais le fond du problème ne demeure-t-il pas ? Sa façon de traiter le sujet de l'égalité hommes-femmes et de faire entendre la voix des femmes n'a-t-elle pas pour but de faire évoluer les mentalités ?

La question se fait plus pressante encore lorsque l'on consulte en parallèle les résultats de l'étude sur la répartition des tâches ménagères de l'Inde. Cette étude ne nous apprend rien de très nouveau.

> L'arrivée d'un enfant accentue le déséquilibre du partage des tâches domestiques entre les hommes et les femmes, les ajustements touchant essentiellement les femmes : ce sont elles qui s'éloignent du marché de l'emploi, elles aussi qui prennent davantage en charge les tâches domestiques.

Oui, c'est un fait qui a été souligné maintes et maintes fois, et après ? On aurait apprécié, par exemple, une étude des formes de pression sexuelles ignorées et qui participent de ce que l'on nomme communément l'invisibilité sociale.

La parution de l'étude et la sortie en salle du film ont de fait contribué à éclipser de la scène médiatique d'autres actualités tout aussi pertinentes sur le sujet. Il y a eu par exemple les trente ans de la Ligue des Droits de l'Homme le 13 décembre dernier.

L'égalité des hommes et des femmes sur le marché du travail est évidemment un des grands combats d'aujourd'hui, et sans doute encore de demain. « Si la question identitaire traverse sans arrêt les différents domaines de la vie sociale ce n'est pas à cause d'une mode passagère mais bien parce qu'elle est au centre de notre vie morale contemporaine ». Ainsi, le problème ne doit

pas nécessairement être traité par des campagnes d'analyses et d'évaluations ponctuelles voire mondaines ou mordeuses, mais engager plutôt une authentique. Les discriminations en fonction du genre dans le traitement de l'état providence contribuent aussi à maintenir un état d'inégalité, ainsi que le met en lumière l'article de Diane Sainsbury : *Les droits sociaux des femmes et des hommes.* Comme le souligne justement Nolwenn Picoche, il semble y avoir un lien entre l'idéologie « l'homme chef de famille » et le traitement de la pauvreté. Une idéologie qui occupe une place importante dans la conception des rôles publics et privés touche, par définition, toutes les strates de la société.

Cependant il faut également être attentif à la formulation employée par le législateur au moment de la rédaction. « Promulguer des lois qui protègent les femmes parce qu'elles sont femmes n'est pas cohérent parce que cela implique qu'elles sont en partie responsables de ce qui leur est arrivé du fait qu'elles sont femmes ». De fait il s'avère que mettre l'accent sur l'agression même est en fait beaucoup plus efficace parce que cela permet de souligner l'origine du problème au lieu de souligner les victimes de ce problème. D'ailleurs, on trouve un autre aspect du problème formulé par le professeur Ariane Djossou et Mathieu Acconbessi dans un article paru il y a un an. Dans cet article, les auteurs s'intéressent à l'effectivité des droits des femmes[83]. Il faut dire qu'il reste encore des efforts à faire. Car, « malgré ces efforts, des disparités persistent entre hommes et femmes, le plus souvent au détriment des femmes et notamment dans les domaines de l'éducation, de l'alphabétisation, de l'accès aux soins de santé, des ressources économiques et de la participation aux prises de décision »[84]. Cela veut dire que les débats sur la question, restent encore à faire. Ce, en vue de

[83] Ariane Djossou , Mathieu Accrombessi, « L'effectivité des droits de la femme en Afrique: enjeux et défis », in *Germivoir,* n° 14, 2021, p. 152-167.
[84] Ariane Djossou, « Identités sociales de sexe et libertés civiles : le droit et les faits », in *Diogène*, n° 228, p. 133.

parvenir à des réalisations qui endiguent l'inconfort dans lequel se trouve la femme.

En dernier ressort, l'éco-féminisme, à l'heure du sommet de Copenhague, s'est révélé être un courant d'opinion, contestataire et minoritaire certes, mais que l'on ne pouvait négliger. L'analyse éco-féministe se donne à bien des égards les prétentions d'un système philosophique complet, avec la variété de champ d'application que cela suppose. La question est pourtant de savoir si un champ d'étude prétendant sauver la femme ne l'embarque pas (de gré ou de force) dans la naturalisation qu'elle dénonce. On peut se demander, à la suite de P-E Brugeron, « si l'éco féminisme propose finalement autre chose à la femme qu'une nouvelle sorcellerie ».

Conclusion

Rousseau est un auteur du XVIIIe siècle. Ce siècle est marqué par l'essor du rationalisme. Cette primauté de la raison s'accompagne d'une volonté de vivre effectivement sans entrave aucune. Ainsi, la liberté est devenue un des objectifs importants poursuivis par les acteurs du monde philosophique et de la politique proprement dite. La religion a perdu de sa valeur, elle n'est plus tant prisée qu'elle l'était dans les siècles passés. C'est d'ailleurs à partir de la Renaissance que la religion a cédé le pas au rationalisme avec les penseurs comme Etienne de la Béotie et autres. Dans ce cadre de pensée, le XVIIIe siècle va hériter de ces données aux fins de faire évoluer la réflexion et de permettre que les Lumières triomphent sur l'obscurantisme comme le note si bien Kant et bien d'autres penseurs de cette époque.

En s'inscrivant dans cette logique, Rousseau écrit l'*Emile* pour contribuer à la perfection de la culture par l'éducation. Ainsi, les femmes selon Rousseau ont droit à une éducation particulière, celle qui convient à leur sexe. C'est une éducation qui les prépare à tenir un rôle dans la société, celle de garder un foyer. Le ménage est le lieu où les femmes doivent plus faire preuve de capacité. Voilà pourquoi, la douceur et la délicatesse leur deviennent indispensables. La femme doit vivre pour que l'homme se sente plus à l'aise. C'est lui qui détermine la valeur de l'homme. Elle est la mesure de ce que l'homme doit prétendre en être.

Dans la troisième partie de ce travail, nous avons montré les mérites de ce développement fait par Rousseau et qui doit être considéré comme une contribution majeure quand on le compare à ce que le Moyen Age a pu élaborer. Mais en mettant en rapport cette pensée avec la postérité, on réalise que Rousseau a eu une pensée moins riche : le féminisme qui va prendre un essor à partir du même siècle, permettra de percer à jour d'autres questions pour faire

évoluer la condition féminine. Ainsi l'éducation et bien d'autres dimensions de la vie ne peuvent plus être des lieux réservés seulement aux hommes. La discrimination finie et les femmes doivent avoir accès à tout en toute égalité avec les hommes.

Références bibliographiques

- Œuvres de Rousseau

ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*, Paris, Gallimard, 1987, 254 p.

ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation,* Paris, Flammarion, 2009, 848 p.

ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Paris, Gallimard, 1976, 256 p.

- Œuvres et articles spécifiques du féminisme

ABENSOUR Léon, *Histoire générale du féminisme,* Paris, Ressources, 1979, 326 p.

George Sand, *Lélia*, 1839, 608 p.

BOURDIEU Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 2014, 192 p.

DE BEAUVOIR Simone, *Le Deuxième sexe,* Paris, Gallimard, 1986, 408 p.

BUCAILLE Lætitia, « Femmes à la guerre. Égalité, sexe et violence », in *Critique internationale,* N° 60, 2013.

DE CONDORCET Nicolas, *sur l'admission des femmes au droit de cité, 3 juillet 1790*, 128 p.

DERAISMES Maria, *Eve dans l'humanité*, Paris, Editions indigo, 1990, 236 p.

DJOSSOU Ariane, HOUINSA David Godonou, *et al*, *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*, Cotonou, Amen, 2008, 304 p.

DJOSSOU Ariane, ACCROMBESSI Mathieu, « L'effectivité des droits de la femme en Afrique: enjeux et défis », in *Germivoir,* n° 14, 2021, p. 152-167.

DJOSSOU Ariane, « Identités sociales de sexe et libertés civiles : le droit et les faits », in *Diogène*, n° 228, p. 131-145.

FRAISSE Geneviève, *La Raison des femmes,* Paris, Plon, 1992, 367 p.

DE GOUGES Olympe, *Déclaration du droit de la femme,* Paris, Bélin, 2021, 63 p.

GAZALE Olivia, *Le Mythe de la virilité*, Paris, Pocket, 2019, 416 p.

LAMRABET Asmat, *Islam et femmes*, Paris, Gallimard, 2018, 304 p.

MAZAURETTE Maïa et MASCRET Damien, *La revanche du clitoris,* Paris, La Musardine, 2019, 378 p.

ROMMEE Hannah, *L'Escroquerie du féminisme contemporain,* Paris, 2019, 175 p.

- Autres documents

BONNET Marie-Jo, *Le Point*, 2018 187 p.

BREHIER Emile, *Histoire de la philosophie*, Paris, Puf, 2010, 890 p.

DIDEROT Dénis, *La Religieuse*, Paris, Gallimard, 1986, 240 p.

DENIS Michel, BLAYAU Noël, *Le XVIIIe siècle,* Paris, Armand Colin, 1970, 380 p.

HUME David, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Gallimard, 1976, 390 p.

KANT Emmanuel, *Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris, Larousse, 2013, 98 p.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois,* Paris, Gallimard, 2010, 403, p.

PLATON, *La République*, Paris, Flammarion, 2008, 407 p.

SADJI Abdoulaye, *Maïmouna*, Paris, Présence Africaine, 2000, 202 p.

SCHOPENHAUER, *La Métaphysique de l'amour,* Paris, 10/18, 1997, 158 p.

TROUSSON Raymond, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, PUN, 1992, 380 p.

TIMMY Oriol, *Histoire de la philosophie*, Paris, Nathan, 1979, 158 p.

Table des matières

DédicaceI

RemerciementsII

Sommaire..... III

Résumé IV

Chapitre 1 : Présentation de l'*Emile* de Rousseau et bref aperçu de la doctrine féministe 3

1.1 Contexte d'écriture : les grands traits du XVIIIe siècle..... 3

1.1.1 Contexte philosophique et scientifique 3

1.1.2 Contexte politique et culturel6

1.2. Structure de l'*Emile* et Bref aperçu de la doctrine du féminisme 9

1.2.1. Structure de l'*Emile*..... 9

1.2.2. Bref aperçu de la doctrine du féminisme 12

Chapitre 2 : Rousseau et la condition féminine 16

2.1- Rousseau et la description de l'éducation des femmes..... 16

2.1.1. Le genre et la question de la nature..... 16

2.1.2 De l'éducation des femmes 19

2.2. Finalité de l'éducation des femmes et le destin de la femme..... 22

2.2.1. La question de la soumission et l'éducation des femmes 22

2.2.2. Sophie : figure de la femme idéale..... 25

Chapitre 3 : Au-delà de la conception rousseauiste de la condition féminine..... 29

3.1. Portée et critiques de la conception rousseauiste de la condition féminine... 29

3.1.1. Portée philosophique de la conception rousseauiste de la condition féminine 29

3.1.2. Limites de la conception rousseauiste de la condition féminine 32

3.2. Les droits de la femme et perspective de la réflexion sur la condition des femmes 35

3.2.1. Les droits de la femme et la condition féminine 35

3.2.2. Perspectives actuelles de la réflexion sur la condition des femmes 38

Conclusion 42

Références bibliographiques 44

Table des matières 46